

## COMMUNE D'OSTHOUSE

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 20 juin 2014

sous la présidence de Monsieur Christophe BREYSACH, Maire,

Nombre de conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 13

Secrétaire de séance : Madame Angèle MULLER

Auditeurs : 0

Monsieur le Maire propose le rajout de 2 points :

1. Approbation du compte-rendu du 22 mai 2014
2. Avenant n°1 au marché de travaux conclu avec l'entreprise LINGENHELD pour l'aménagement d'un giratoire rue des Pierres

### 1. Approbation du compte-rendu du 22 mai 2014

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### 2. Elections sénatoriales : désignation des délégués et suppléants

Après dépouillement des votes, le Maire proclame les résultats suivants :

Délégués :

BREYSACH Christophe 13 voix

KRETZ Christian 13 voix

FORSTER Jean-Charles 13 voix

Suppléants :

KOENIG Michelle	13 voix
MALEVERGNE Anne	13 voix
HENRY Michel	13 voix

### **3. Subventions associations**

*Monsieur Bernard METZ ne prend pas part à la discussion et sort de la salle.*

#### **A. APPMA**

En mai 2014, l'association a sollicité la commune pour l'obtention d'une subvention pour des travaux de réfection d'une des berges de l'étang de pêche.

La réfection s'élève à 5880€.

#### **Le Conseil Municipal**

**DECIDE d'allouer la subvention habituelle de 15% sur les travaux d'investissement réalisés par l'association, soit un montant de 882,45€.**

**A l'unanimité.**

#### **B. CSBO**

Le CSBO prévoit de changer sa chaudière pour un montant de 12.349€.

#### **Le Conseil Municipal**

**DECIDE d'allouer la subvention habituelle de 15% sur les travaux d'investissement réalisés par l'association, soit un montant de 1852,35€.**

**A l'unanimité.**

La commune se laisse l'été pour réfléchir à de nouveaux critères d'attribution de subventions aux différentes associations. Aussi, il est demandé aux associations de faire part à la commune des montants de travaux à envisager

dans l'année afin que celle-ci puisse les prévoir dans le budget.

#### **4. Poste saisonnier**

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour renforcer le personnel technique durant 2 à 3 mois à raison de 14h00 par semaine.

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré,**

**Donne son accord pour la création d'un poste saisonnier pour 2 à 3 mois à raison de 14h00 par semaine renforcer l'équipe technique.**

**A l'unanimité.**

#### **5. Travaux**

##### **A. Fenêtres clocher de l'église**

Monsieur Jean-Charles FORSTER prend la parole et informe les membres de l'Assemblée que 2 devis ont été étudiés par la commission bâtiment :

Un devis de l'Entreprise Pierre SCHAAL qui propose la réparation des fenêtres du clocher pour un montant de 1313,28€

Un devis de l'Entreprise Pierre SCHAAL qui propose le remplacement des fenêtres pour un montant de 14.025,60€

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE de faire réparer les fenêtres du clocher pour un montant de 1313,28€**

**A l'unanimité.**

##### **B. Escalier de la tribune de l'église**

Monsieur Jean-Charles FORSTER informe les membres de l'Assemblée que les travaux de réfection de cet escalier sont obligatoires dans le cadre de l'accessibilité.

Plusieurs devis ont été demandés, un seul est arrivé.

L'entreprise SCHAAL propose la réfection de 14 marches droites et 6 marches balancées pour un montant de 1296,47€ TTC

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré,**

**Décide la réalisation de ces travaux.**

**A l'unanimité.**

**6. Avenant n°1 au marché de travaux conclu avec l'entreprise LINGENHELD pour l'aménagement d'un giratoire rue des Pierres**

Considérant la délibération du 16 janvier 2014 relative à l'attribution du marchés de travaux pour l'aménagement du giratoire,

Monsieur le Maire informe les membres de l'Assemblée que l'aménagement du giratoire arrive à sa fin.

De ce fait, et concernant le marché de travaux, Monsieur le Maire précise aux membres de l'Assemblée de la nécessité d'approuver l'avenant n°1 pour le lot n°01 - Voirie attribué à l'Entreprise Lingenheld.

Cet avenant prend en compte des prestations supplémentaires correspondant à des travaux de génie civil.

Monsieur le Maire présente les caractéristiques de l'avenant n°1 :

Lot	Entreprise	Montant HT Base	Avenant	Nouveau montant	Variation
01	Ets LINGENHELD	248.459,52	16.232,27	264.691,79	6,54%
	T.V.A. 20 %	49.691,90	3.246,45	52.938,35	
	<b>TOTAUX T.T.C.</b>	<b>298.151,42</b>	<b>19.478,72</b>	<b>317.630,14</b>	

Monsieur le Maire propose d'approuver l'avenant n°1 au marché de travaux pour l'aménagement du giratoire comme détaillé ci-dessus.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- approuve l'avenant n°1 aux marchés de travaux pour l'aménagement du giratoire comme détaillé ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget Principal 2014 de la Commune d'Osthouse.

## **7. Divers et informations**

### **A. Droit de préemption**

La commune renonce à son droit de préemption sur les biens suivants :

- Section 3 Parcelle 268/21 sise 7 rue de la Foret
- Section 3 Parcelle 260/21 sise 6 rue de la Foret

### **B. Ouverture mairie**

Modification des horaires d'ouverture de la mairie à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014

Lundi : 8h00-12h00

13h30-17h00

**Mardi : 13h30-17h00**

Mercredi : 8h00-12h00

**Jeudi : 16h00-20h00**

Vendredi : 8h00-12h00

**La permanence de Monsieur le Maire et des adjoints aura lieu le jeudi de 20h00 à 21h00.**

### **C. Renouvellement du bureau de l'A.F**

- Etant donné qu'il y a lieu de procéder au renouvellement du bureau de l'Association Foncière,
- Vu la liste proposée par la Chambre d'Agriculture et conformément à la législation en vigueur,
- Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

de proposer les personnes suivantes, propriétaires de fonds inclus dans le périmètre de remembrement, propriétaires ou non :

\* en tant que titulaires :

M. SCHMITT Fabien -37 rue des Pierres

M.KRETZ Dominique-3 rue de l'Ecole

M.KRETZ Pierre-7, rue du Château

\* en tant que suppléants :

M.MULLER Francis- 3 rue du Château

M.de SONNENBERG Nicolas- 2 rue du Château

**Monsieur le Maire rappelle la composition de la commission Association Foncière mise en place le 10 avril 2014**

\* en tant que titulaires :

- M. Christian KRETZ

- M. Renaud WILLER

-M. Christophe BREYSACH

-M. Raymond FENDER

\* en tant que suppléants :

-Mme Michelle KOENIG

-Mme Angèle MULLER

- M. Jean-Charles FORSTER

**FIN DE LA SEANCE : 21h45**